



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

112 et chemin de Chambly Marieville aura ses feux de circulation

Marieville, le 16 novembre 2011 – Après des demandes répétées auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ), la Ville de Marieville est parvenue à un protocole d'entente afin de mettre en place des feux de circulation à l'intersection de la route 112 et du chemin de Chambly. Ces feux seront en fonction au plus tard en début 2012.

« Nous sommes très heureux que ce projet se concrétise enfin. Nous avons un accord de principe depuis 2007 pour l'implantation des feux, mais il restait à établir un protocole d'entente déterminant le partage des coûts de l'installation. Ce secteur a connu une grande expansion et un achalandage accru. Les feux de circulation s'avéraient nécessaires pour assurer la sécurité et la fluidité à cette intersection », souligne le maire de Marieville, Monsieur Alain Ménard.

Les travaux, qui ont débuté en début de semaine, représentent un investissement total de 500 000 \$. Les coûts sont assumés à part égale entre la Ville et le MTQ, pour une valeur de 250 000 \$ chacun. La date de mise en service des feux de circulation est prévue pour le début 2012.

-30-

Source : Marie-Ève Hébert
Responsable des communications
Ville de Marieville
450 460-4444, poste 246
me.hebert@ville.marieville.qc.ca